

LE CANARD DES VALERICAINS



ÉDITO

Ce numéro revient sur l'actualité des associations valericaines dont je salue à nouveau les prises d'initiatives dont elles font part. Qu'elles agissent pour le patrimoine, la culture ou encore le sport, leur action est précieuse et essentielle à la vie de la commune. L'équipe municipale les accompagne dans leurs projets avec toujours grand enthousiasme.

Autre nouvelle dont je me réjouis, l'accueil imminent de la péniche des cultures urbaines et du village des sports, deux dispositifs soutenus par le conseil départemental de la Somme. Tous deux itinérants, ces projets concrétisent l'idée d'une activité culturelle et sportive accessible au plus grand nombre.

C'est dans cette même démarche que s'inscrit le nouveau concours des Maisons Fleuries imaginé par les équipes des Espaces Verts de la ville. Suite aux évolutions initiées l'année dernière, et après en avoir échangé plus longuement avec vous, le concours est aujourd'hui doté d'une nouvelle catégorie pour

permettre au plus grand nombre d'y participer. Vos jardins constituent une grande partie des poumons de la ville et contribuent à l'embellissement de nos rues. Le "jury", puisqu'il faut l'appeler ainsi, reste toujours à votre écoute et prêt à vous prodiguer ses astuces.

C'est donc un numéro à l'image de notre cité que je vous invite à découvrir : une ville animée et solidaire, où les associations, la municipalité et les habitants travaillent ensemble pour faire vivre et rayonner Saint-Valery.

Les commerçants sont des acteurs locaux tout aussi essentiels et le prochain numéro fera la part belle à leur actualité.

Bonne lecture,

Daniel CHAREYRON
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

PARTICIPEZ

Raconte-moi un mouton...

La Ville de Saint-Valery-sur-Somme, l'association Écriteires, l'association AOP Près Salés de la Baie de Somme et le magasin Le Petit Grain vous proposent un **concours de nouvelles autour du thème « Berger, ère, moutons et Baie »**

Ce concours est gratuit, ouvert aux écoliers, aux collégiens et à toute autre personne âgée de 16 ans et plus. Les nouvelles sont à envoyer **avant le 31 juillet** à l'adresse électronique suivante : le-petit-grain@orange.fr

Règlement complet sur demande (03 22 60 39 26) ou sur le-petit-grain.com/concours-de-nouvelles-2023



VIE ASSOCIATIVE

▷ Ce n'est qu'un au revoir

Tomber de rideau pour les quelques 230 adhérents de Théâtre en Festival. Devenue une véritable actrice de la culture en baie de Somme avec son festival lancé en 2008, l'association valericaine s'est dissoute en mars dernier après une très belle dernière édition "au long cours" en 2022. Pour clôturer comme il se doit cette belle aventure, une exposition rétrospective est en cours d'organisation.

▷ Reprise du flambeau

Présidente de l'association de Sauvegarde de la Chapelle Saint-Valery depuis sa fondation en 2007, Annick Leleu a quitté ses fonctions de présidente lors

de l'assemblée générale le 25 mars dernier. Après quinze ans de loyaux services dédiés à la préservation et au rayonnement de ce beau monument, c'est tout naturellement qu'elle s'est vue remettre la médaille de la Ville, ainsi que la médaille d'honneur du conseil départemental de la Somme. Annick Leleu porte désormais le titre de Présidente d'Honneur et passe le flambeau à Patrick Cambray, élu à l'unanimité. Nul doute que ce grand passionné d'Histoire et conteur de la vie de Saint-Valery incarnera son nouveau rôle avec succès.

▷ Faire vivre la mémoire

Lieu de recueillement et de souvenir, le Calvaire des Marins accueillait le 8 avril une stèle où figurent le nom de 26 marins valericains, disparus en mer au cours du siècle dernier. Un hommage rendu possible grâce au travail de l'association Les Amis du Courtgain

- St Wary, dont les membres ont interrogé les registres d'État Civil et la mémoire vive de la commune pour mener à bien ce projet. De nombreuses personnes étaient présentes lors de l'inauguration, preuve - s'il en fallait une - que le passé maritime de Saint-Valery est loin de tomber dans l'oubli.

▷ Exemplaires !

Bravo aux équipes du Tennis Club Valericain et du Football Club Valericain pour l'accueil de tournois dans leurs locaux ces dernières semaines (et pour ceux à venir !). Ces événements demandent beaucoup de préparatifs, tant aux dirigeants qu'aux bénévoles, mais sont ô combien importants pour faire vivre le club et progresser les adhérents. Merci à eux pour leur détermination, leur engagement et leur générosité : des valeurs qui rayonnent sur et en dehors des terrains.

À NE PAS MANQUER

▷ Le Village des Sports itinérant

Vendredi 2 et samedi 3 juin, le Village des Sports itinérant du conseil départemental de la Somme s'installe sur la place des Pilotes. À un an des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, ce terrain de jeu mobile invite les samariens à relever des défis sportifs et bien-être.

En accès libre ou en séances collectives, du foot au kickboxing en passant par l'haltérophilie et le hockey, découvrez les bienfaits de l'activité physique sur votre corps en compagnie d'associations locales et d'athlètes du Club 24 (des sportifs visant la qualification aux Jeux). Le Village des Sports s'adresse à tous : à ceux qui ont déjà la bougeotte et veulent s'initier à de nouvelles disciplines, comme à ceux qui souhaitent sortir de la sédentarité et trouver l'activité qui leur correspond. Le vendredi 2 juin, l'accueil est dédié aux écoles primaires et au collège afin de prôner le sport pour tous par le biais d'ateliers adaptés. Le samedi 3 juin, le village est ouvert à tous, de 10h à 17h. Et bien entendu, c'est gratuit !



▷ et aussi côté sport...

Votée lors du dernier Conseil Municipal, la rénovation de la pelouse au stade Charles Caudron laissera place à un terrain synthétique. Face au succès grandissant du FCV, la pelouse naturelle est en effet mise à rude épreuve avec plus de 200 licenciés qui, chaque semaine, foulent le terrain lors des entraînements et des matchs. La succession de phénomènes météorologiques intenses n'a pas aidé : en début de saison, les entraînements avaient été perturbés à cause de la sécheresse estivale et des fortes intempéries de septembre. L'investissement dans une nouvelle pelouse s'impose et le choix s'est porté sur du synthétique. Une solution plus coûteuse à l'achat, mais plus économe en maintenance (pas de tonte, d'irrigation, de fertilisation...) et surtout plus pérenne dans le temps compte tenu du développement du club et des conditions climatiques de plus en plus irrégulières et extrêmes. L'heure est désormais à l'obtention des subventions.

▷ Translation, l'art en mouvement

Souvenez-vous : en 2021, CURB avait fait sensation en transformant des immeubles abbevillois destinés à la destruction en un musée éphémère de street art. L'association poursuit sa mission de promotion des cultures urbaines pour un nouveau projet « Translation, l'art en mouvement » : une itinérance de 66 kilomètres, reliant Saint-Valery à Amiens par le canal de la Somme, à bord d'une péniche réhabilitée en centre culturel ambulante.

De l'art à bord... La péniche Thabor, remarquable par son habillage street art, remonte le fleuve avec à son bord des artistes en résidence. Au fil de l'eau et de leur inspiration, dans un dialogue entre leurs univers et les

paysages rencontrés, les artistes créent des œuvres originales délivrées à la fin de leur périple, le 11 juin, et exposées dans différents sites du département.

... Et sur les bords. Tout au long de ce voyage, de la mer vers Amiens, la péniche laisse dans son sillage des moments conviviaux de partage en arts et en musique, des espaces de découverte et d'initiation. La péniche sera donc amarrée pour 3 jours à Saint-Valery (27-28-29 mai) avant le grand départ. Le programme des activités proposées se trouve au dos, dans votre agenda du mois. Les autres escales culturelles auront lieu à Abbeville, Ailly-sur-Somme puis Amiens. + d'infos : curb.cool

FLEURISSEMENT

Nous avons la chance de constater que bon nombre d'entre vous prennent soin de fleurir et d'aménager les abords de leur logis avec beaucoup de cœur et de patience. Afin de vous encourager dans cette pratique, la Ville organise chaque année un concours des Maisons Fleuries. Pour l'édition 2023, le concours se refait une beauté !

Jusqu'alors, plusieurs catégories étaient définies afin de maintenir le concours dans une logique égalitaire - que vous ayez à disposition un jardin, une bande de terre ou un balcon - mais ces catégories se cantonnaient à l'appréciation du fleurissement visible depuis la rue. Cette année, une nouvelle catégorie voit le jour et vous permet de nous faire découvrir la totalité de vos extérieurs. Ces petits bouts d'Éden, que l'on devine à la cime d'un arbre derrière un portail ou à la floraison moirée derrière une haie, soyez-en fiers : **ouvrez-nous votre jardin !**

Le concours est ouvert à tous les habitants de Saint-Valery-sur-Somme et du hameau de Ribeuville ainsi qu'à toutes les personnes morales (commerces, entreprises, administrations...) installées sur la commune. La participation au concours est gratuite. Le jury est composé de l'adjointe au Maire en charge des espaces verts et de l'environnement, des membres de la commission Espaces Verts, et des professionnels de l'horticulture

et du paysage employés par la commune. Le jury procède à l'évaluation des aménagements paysagers de chaque maison le **samedi 1er juillet 2023** au cours de la journée. Même si elle est appréciée, votre présence n'est pas obligatoire le jour J, sauf si vous souhaitez nous faire découvrir la totalité de votre jardin et qu'il n'est pas visible depuis la rue.

Inscrivez-vous auprès du service culturel avant le samedi 24 juin 2023 en remplissant le coupon ci-dessous et en le déposant en mairie, ou en envoyant vos informations par mail à l'adresse suivante : serviceculturel@saint-valery-sur-somme.fr. Pour consulter le règlement (critères d'évaluation, récompenses, etc.), merci de contacter la mairie pour que nous puissions vous le transmettre.

NB: La nouvelle catégorie créée ne sera pas un frein à l'inscription départementale ; vous serez en effet reclassé dans une catégorie éligible au concours départemental.

Madame / Monsieur : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

- Catégorie 1 : Maisons avec un espace visible de la rue (cour, jardin, jardinet)
- Catégorie 2 : Maisons sans jardin ni cour avec un espace ouvert de taille restreinte (uniquement bande de terre en façade)
- Catégorie 3 : Maisons sans jardin ni cour n'ayant comme possibilité que le fleurissement sur façade (suspensions, jardinières...)
- Catégorie 4 : Artisans, commerces, industries (hors hôtellerie/restauration)
- Catégorie 5 : Établissements touristiques (hôtels, restaurants, campings, chambres d'hôtes, locations saisonnières)
- Catégorie 6 : Jardins potagers
- Catégorie 7 : Jardins non visibles de l'espace public. La totalité des espaces paysagers à la fois visibles et non visibles seront bien entendu pris en compte.

RETOUR EN IMAGES

Rénovation de la Croix

Un coup de peinture bien nécessaire pour le Calvaire situé à l'intersection de la rue du Chantier et de l'avenue Romain Michel. Les travaux ont été assurés par les services techniques communaux.



Plus Beaux Détours de France

Mercredi 19 avril, Saint-Valery-sur-Somme accueillait la délégation régionale des Plus Beaux Détours de France, réseau réunissant une centaine de petites villes françaises situées en dehors des grands axes touristiques mais possédant une grande richesse patrimoniale. Cette réunion entre élus et professionnels du tourisme issus des « détours » des Hauts-de-France a été l'occasion d'aborder diverses problématiques et d'échanger sur les bonnes pratiques à mettre en place.



Cérémonies du souvenir

La cérémonie du 30 avril, dédiée à la Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation, a été l'occasion de se souvenir des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants déportés vers les camps de concentration et d'extermination nazis pendant la Seconde Guerre mondiale. Le 8 mai, jour de la Victoire, a été célébré en compagnie d'anciens combattants des environs, venus commémorer le sacrifice de tous ceux qui ont lutté pour notre liberté et notre indépendance. Merci aux porte-drapeaux, aux Sapeurs-Pompiers de Saint-Valery et au Colonel Guy Maerten, pour leur fidèle participation.

VOTRE AGENDA



TRANSLATION

« L'ART EN MOUVEMENT »

🕒 samedi 27 dimanche 28 et lundi 29 mai

📍 parking du canal (accès avenue Carnot)

CURB surfe sur la vague des mobilités alternatives et expérimente la péniche comme mode de transport. Sa cargaison est de première nécessité puisqu'il s'agit de biens culturels à partager avec le public. Toutes les activités sont gratuites.

Au programme à Saint-Valery : des animations graffiti's chaque après-midi et des concerts variés pour se faire rencontrer toutes les générations. De l'apéro electro-house à l'odyssée lyrique en passant par deux joyeuses slammeuses, partagez des moments musicaux en profitant de la restauration sur place et de l'espace bar lounge.

Un projet itinérant imaginé par CURB, en partenariat avec Urban Boat et La Lune des Pirates dans le cadre de leur festival « Minuit avant la Nuit », avec le soutien du Département.

CINÉMA

📍 Entrepôt des Sels

Tarif unique : 3€. Pas de réservations, billetterie sur place. Ouverture des portes 30 minutes avant le début de la séance.

« Hommes au bord de la crise de nerfs » (comédie)

🕒 jeudi 1^{er} juin à 20h30

« L'histoire sans fin » (fantastique, à partir de 6 ans)

🕒 mercredi 7 juin à 14h

« The Duke » (comédie tirée d'une histoire vraie)

🕒 jeudi 8 juin à 20h30

« Buzz l'Éclair » (animation, dès 6 ans)

🕒 mercredi 14 juin à 14h

« L'arguées » (comédie)

🕒 jeudi 15 juin à 20h30

« Elvis » (biopic) en VOSTFR

🕒 mercredi 21 juin à 20h30

spécial Fête de la Musique

EXPOSITIONS

« Entre Terre et Mer » : tableaux, déco, bijoux et accessoires de Magali et Danielle Decultot et Chantal Jahier

🕒 du 5 au 18 juin de 10h à 18h

📍 Cachot - Porte de Nevers

« Le Cri de la Terre » : céramiques, tableaux, photos, gravures, sculptures... du collectif d'artistes Le Nombre d'Or

🕒 du 10 au 18 juin de 14h à 18h30

📍 Chapelle St-Pierre

« Eau et Lumière » : tableaux de Liliane Boulanger

🕒 du 19 au 25 juin de 10h à 12h et de 14h30 à 18h

📍 Cachot - Porte de Nevers

« Du figuratif à l'abstrait » : tableaux de Dominique Baroo et Bernard Troublé

🕒 du 22 au 29 juin de 10h à 19h

📍 Tribunal de Commerce

Tableaux de Marie-Thérèse Guesse Hendryckx

🕒 du 26 juin au 2 juillet de 10h à 12h et de 14h à 18h

📍 Cachot - Porte de Nevers

Art naïf par Rosana de Paula-Cessac et autres artistes naïfs internationaux

🕒 du 29 juin au 5 juillet de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h

📍 Tribunal de Commerce

LE MARCHÉ DU QUAI

🕒 tous les vendredis de 15h à 20h
du vendredi 2 juin au vendredi 1^{er} septembre

📍 quai Courbet

Indissociable de la belle saison à Saint-Valery, notre Marché du Quai fait son retour à partir du 2 juin. Le long du quai, face à la baie, faites vos emplettes estivales auprès de créateurs et producteurs de la région.

LE VILLAGE DES SPORTS

proposé par le Département

🕒 samedi 3 juin de 10h à 17h

📍 Place des Pilotes



CONCERT

de l'ensemble vocal Ambiani

🕒 samedi 3 juin à 20h30

📍 église St-Martin

Formation réputée de 30 choristes basée à Amiens, l'ensemble vocal Ambiani résonnera sous les voûtes de l'église St-Martin pour un concert ensoleillé. Au programme : des compositeurs qui ont fait le renom de la musique baroque hispanique, tels que Francisco Guerrero, Gaspard Fernandez ou encore Juan Gutiérrez.

SPECTACLE-CONFÉRENCE

« Valery de Leuconay » par Joachim Leyronnas

🕒 vendredi 2 juin à 20h30

📍 Entrepôt des Sels

Joachim Leyronnas, auteur et conteur, incarne le personnage historique de Valery de Leuconay, ce moine qui s'installe en emertiage sur nos terres et dont la commune porte aujourd'hui le nom. Un spectacle créé de toutes pièces à l'occasion du 1400^{ème} anniversaire de sa mort en 2022. Dernier carat pour (re)découvrir ce récit théâtral, ponctué de chants et d'illustrations, pensé pour être accessible à tous les publics.

Tarif : 5 euros. Réservation conseillée : 03 22 60 39 29.

L'EXPO DU QUAI

« Vertical » de Eric Durand-Guilbert

🕒 du 15 juin au 15 août

📍 quai Courbet

À travers ses clichés, Eric-Durand Guilbert nous invite à poser un autre regard sur nos paysages. Falaises, baie, molières... Des prises de vues aériennes de ces éléments qui nous entourent au quotidien et se dévoilent sous un nouveau jour.

RÉDERIE

proposé par le Football Club Valericain

🕒 dimanche 18 juin

📍 ZAC de la Baie de Somme

EXPOSITIONS À L'HERBARIUM

« Le Pouvoir des Fleurs » : tableaux et autres créations florales de Marie-Hélène Deneuille

🕒 jusqu'au 15 juin, aux horaires d'ouverture de l'Herbarium

« Perles et Dentelles » : photographies de Hélène Farge

🕒 du 17 juin au 30 juillet, aux horaires d'ouverture de l'Herbarium

L'accès aux expositions est inclus dans l'entrée aux Jardins de la Baie (gratuit pour les valericains).

CONFÉRENCE

« Trois victimes valericaines du nazisme » par Michel Segonzac et les élèves de l'Atelier Mémoire du collège de la Baie de Somme. Conférence proposée par la Société d'Archéologie et d'Histoire de Saint-Valery

🕒 samedi 24 juin à 15h

📍 chapelle St-Pierre

La conférence met en lumière la résistance valericaine durant la Seconde Guerre Mondiale à travers trois portraits. D'abord celui de Josiane Dairin, arrêtée sur dénonciation et déportée à Ravensbrück en 1944. Un portrait dressé par Michel Segonzac à la suite d'une première interview accordée en 2013. Leur seconde rencontre, filmée chez sa fille Sabine, sera diffusée. Puis les élèves de Mme Georget reviendront sur le parcours de Lucien Brusque et Emile Masson, deux valericains exécutés par les Allemands en 1940.

CONCERT EN PLEIN AIR

Les Baielodies

🕒 samedi 17 juin à 20h30

📍 verger du Mont-Rôti

Pour cette 9^{ème} édition des Baielodies, nous accueillons GOKUNGO : un quartet de musiciens, amis à la scène comme à la ville, proposant des compositions originales inspirées de l'afro-jazz. Des mélodies chaloupées qui sentent bon le soleil et donnent envie de danser : voilà l'été !



DIRECTEUR DE PUBLICATION : Daniel CHAREYRON

CONCEPTION : Service Communication

IMPRESSION : MCD Communication - 2 000 exemplaires

PHOTOS : Mairie de Saint-Valery-sur-Somme

CONTACT : 19 place Saint-Martin, 80230 Saint-Valery-sur-Somme

TÉL : 03 22 60 39 20 | MAIL : mairie@saint-valery-sur-somme.fr

🌐 saint-valery-sur-somme.fr

📱 @SaintValerysurSomme

📷 saint_valery_sur_somme